



LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du Code de l'Education et notamment l'article L 613-1 ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 6 décembre 2019, modifié, portant réforme de la licence professionnelle ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'**UFR Droit, Économie et Gestion** ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury de délivrance de la licence professionnelle mention Assurance Banque Finance spécialité Conseiller Clientèle de Particulier, au titre de l'année universitaire 2025/2026, est constitué comme suit :

Président du jury :

- M. RAULT Christophe **Professeur des Universités**

Vice-Président du jury :

- Mme LE QUÉRÉ Françoise **Maître de Conférences**

Membres du jury :

- M. GAZÉ Pierre	Maître de Conférences
- M. BAUDASSÉ Thierry	Maître de Conférences
- M. MORLIERAS Alain	Vacataire, chargé d'enseignement
- Mme BRISEUX Marie-Christine	Coordinatrice pédagogique, représentante de l'ESBanque

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Article 3 :

Le conseil de perfectionnement de la licence professionnelle mention Assurance Banque Finance spécialité **Conseiller Clientèle de Particulier**, est constitué comme suit :

M. RAULT Christophe	Professeur des Universités, responsable de la formation
Mme LE QUÉRÉ Françoise	Maître de Conférences
M. GAZÉ Pierre	Maître de Conférences
M. BAUDASSÉ Thierry	Maître de Conférences
Mme BRISEUX Marie-Christine	Coordinatrice pédagogique, représentante de l'ESBanque
M. MORLIERAS Alain	Vacataire, intervenant professionnel Université
Mme GUILLEMET Géraldine	Intervenante professionnelle ESBanque
Mme ROBERT Sandrine	BIATSS, gestionnaire de scolarité
Mme GALLÉ Fanny	BIATSS, responsable administrative de OSE
Mme CROUET Lisa	Étudiante/Apprenante, déléguée

Fait à Orléans, le 1^{er} décembre 2025



Éric BLOND